

Création de la SGAM Macif : une tête de groupe prudentiel au service des ambitions stratégiques

Dans le cadre de son plan stratégique #macifutur, le groupe Macif transforme son organisation et son modèle de gouvernance afin de bâtir un groupe prudentiel mutualiste, multi-métiers, ouvert aux alliances et tourné vers l'avenir.

Validée par l'Assemblée Générale du 17 juin, la SGAM Macif, tête du groupe prudentiel, sera mise en place au 1^{er} janvier 2018¹, et déterminera les orientations du groupe Macif. A travers cette nouvelle structure, le Groupe se donne les moyens de servir ses ambitions de développement et réaffirme également son attachement au modèle mutualiste en lui donnant un nouveau visage.

- Cette nouvelle organisation, résolument mutualiste, est une étape clé de notre histoire. Elle est l'illustration concrète du « faire et vivre groupe », en donnant toute leur place à nos partenaires, et souligne notre dimension d'acteur global d'assurances de biens et de personnes en France. ●●

Alain Montarant, Président du groupe Macif

Une transformation à la croisée des ambitions stratégiques et des exigences réglementaires

Anticiper, repenser et redéfinir son rôle d'assureur pour gagner en agilité et s'adapter à son nouvel environnement sont les enjeux principaux du plan stratégique #macifutur. La nouvelle structuration juridique du groupe Macif s'inscrit dans cette mise en mouvement du Groupe et marque une étape clé dans sa transformation. Elle fait notamment suite à la nouvelle organisation régionale mise en place en début d'année autour de 5 pôles techniques interrégionaux. Elle est également une réponse concrète aux exigences réglementaires portées par la directive Solvabilité 2 et avec les attentes des autorités de tutelles (ACPR, EIOPA ...).

Au 1^{er} janvier 2018, cette nouvelle structuration juridique, soumise à agrément de l'ACPR, fera du groupe Macif un ensemble prudentiel mutualiste qui répond à 3 grands objectifs :

- **Matérialiser une structure faitière garante de la cohérence du projet politique et stratégique.** Elle fixe le cadre des activités et responsabilités de chaque structure du Groupe et se concentre sur la gouvernance, la stratégie, l'allocation des fonds propres, le pilotage, le contrôle et le respect des exigences réglementaires.
- **Traduire l'évolution du Groupe** en un acteur global d'assurance de biens et de personnes sur trois principaux métiers : IARD, Santé/Prévoyance et Finance/Epargne.
- **Faciliter l'intégration de partenaires** dans le cadre de stratégie d'alliances en clarifiant l'organisation

Plus simple, cette nouvelle organisation permet au Groupe de mieux adapter ses activités aux exigences de ses sociétaires, adhérents et clients.

¹ Sous réserve de validation de l'ACPR

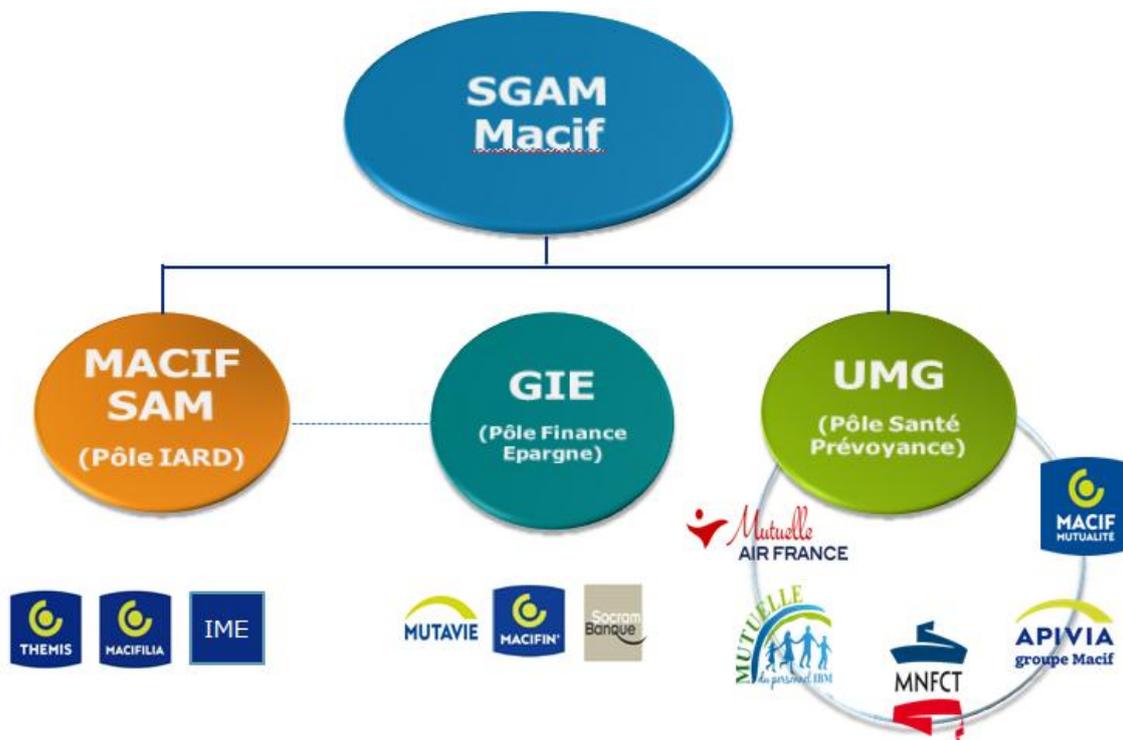
Un modèle ouvert aux alliances

Cette nouvelle structuration juridique est une évolution historique et ouvre une nouvelle page de l'histoire de la Macif. Cette organisation, résolument mutualiste, soucieuse du mode de gouvernance des entités affiliées, est la traduction concrète du « faire et vivre groupe ». Elle donne toute leur place à l'ensemble des parties prenantes du Groupe. Ainsi les alliances sont envisagées dans une optique de coopération afin de bénéficier de l'histoire, du dynamisme et de l'identité propre de chaque partenaire.

- Avec cette nouvelle organisation, les conditions sont créées pour développer une approche multi-métiers, des synergies et complémentarités des différents réseaux de distribution... et favoriser l'innovation. Ce nouveau modèle mutualiste, ouvert et lisible, facilitera les alliances en privilégiant la construction commune. Il s'inscrit dans la continuité de notre mission : toujours mieux répondre aux besoins de nos sociétaires et clients et construire ensemble le groupe Macif de demain. ●● **Jean-Marc Raby, Directeur général du groupe Macif**

La SGAM Macif : un grand groupe mutualiste d'assurance multi-métiers

Cette nouvelle organisation se concrétise par la création d'une structure faîtière stratégique et régaliennne : la SGAM Macif. Garante de la cohérence du projet politique et stratégique, elle fixe les orientations stratégiques du Groupe, assure l'atteinte des objectifs, pilote l'ensemble des structures, et les contrôle pour des raisons prudentielles et de bonne gestion d'entreprise. Elle alloue les fonds propres et détermine les priorités de l'ensemble du Groupe.



La mise en place de cette SGAM faîtière permet ainsi un pilotage et une synergie plus importante entre les 3 métiers (IARD - Santé/Prévoyance-Finance/Epargne). Ces métiers sont désormais incarnés juridiquement par des affiliées en responsabilité sur leurs activités (Macif SAM, UMG Macif Santé Prévoyance, GIE Finance Epargne). Ils disposent de tous les attributs leur permettant d'exercer pleinement leurs missions et responsabilités dans le respect des orientations définies par le Groupe et sous son contrôle.

- **Macif SAM** devient la tête du pôle IARD, affiliée à la Sgam Macif.
- **Un GIE à constituer, pour incarner** la tête du pôle Finance Epargne, rassemble les activités de Mutavie, Macifin et Socram Banque. Il coordonne le pilotage des activités métiers du périmètre : assurance-vie, banque et crédit.
- **L'UMG Macif Santé Prévoyance**, tête du pôle Santé/prévoyance, rassemble les structures affiliées et parties prenantes suivantes : Macif-Mutualité, Apivia Mutuelle, Mutuelle nationale des personnels d'Air France, Mutuelle du personnel IBM, et Mutuelle nationale des fonctionnaires des collectivités territoriales. La structuration de l'activité santé-prévoyance autour d'une Union mutualiste de Groupe offre l'opportunité d'accueillir de nouveaux partenaires dans ce secteur d'activité.

Par ailleurs, une Union de Groupe Mutualiste (UGM), baptisée Couleurs Mutuellesⁱ, permet de mettre en place une relation partenariale pour certains acteurs désireux de nouer des liens avec le Groupe, sans intégrer un groupe prudentiel et sans mettre en place des liens de solidarité financière.

La gouvernance de la SGAM, qui repose sur un système de représentation proportionnelle, est assurée par le Président, Alain Montarant, et le Directeur Général, Jean-Marc Raby. Afin de garantir une cohérence stratégique globale, ils sont également Président et Directeur Général de la SAM, de l'UMG et du GIE Finance Epargne.

ⁱ Les membres de l'UGM Couleurs Mutuelles sont Macif-Mutualité, APIVIA Mutuelle, Mutuelle nationale des fonctionnaires des collectivités territoriales et Mutuelle de Prévoyance du Personnel de la Macif.



Groupe aux valeurs mutualistes, nous réunissons plus de 5 millions de sociétaires et clients pour protéger ce qui est essentiel à chacun – sa vie, ses proches, ses biens, ses projets. Gérant plus de 18,4 millions de contrats au 1^{er} janvier 2017 (en assurances de dommages, santé/prévoyance, banque et assurance vie), le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 6,293 milliards d'euros en 2016. Plus d'infos sur www.macif.fr

Contacts
Presse

Amandine Boideau • 01 55 31 62 59 - aboideau@macif.fr

Caroline Lemarchand • 01 55 31 67 75 - clemarchand@macif.fr